

Echos rapides de la réunion du groupe "multipartite" sur la formation professionnelle avec C. Lagarde et L. Wauquiez du 10 juillet 2008

Le tour de table :

Lors du tour de table, les régions ont exprimé leurs points de vue par la bouche de Jean Paul Denanot (président de la région Limousin). Il a insisté sur la nécessité de reconnaître et de compléter le rôle de chef de file joué par les Conseils régionaux en matière de formation professionnelle.

Les CCREFP (Comités Consultatifs Régionaux pour l'Emploi et la Formation Professionnelle) pourraient être le lieu d'élaboration d'objectifs communs aux décideurs-financeurs de formation pro., qui pourraient être mis en évidence par les PRDF (Plan Régional de Développement de la Formation élaboré sous la responsabilité des Régions). Pour le financement des formations, il y a un refus général du groupe quadripartite de créer un fonds mutualisé permanent. Nous préférons établir des contractualisations entre les décideurs-financeurs de formation professionnelle.

L'évaluation des dispositifs de formation pourrait être assurée par le Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie qui a déjà commencé ce travail.

Enfin, Jean-Paul a insisté sur le fait que les relations entre les Conseils régionaux et les organismes de formation (tout particulièrement pour celles qui s'adressent aux publics en difficulté) ne pouvaient pas se résumer à des relations acheteur/vendeur par le code des marchés publics. Le régime des SSIG (Service Social d'Intérêt Général) paraît plus adéquat, par exemple pour l'AFPA. Pour l'AFPA, il a réclamé de nouveau un délai supplémentaire pour le régime de la subvention

Les réponses de la Ministre :

Elle a évoqué quelques orientations de fond :

- nécessité de mieux articuler formation et emploi en développant l'alternance sous diverses formes,
- nécessité d'un effort particulier en direction des jeunes sans emploi ni qualification, les salariés en reconversion, les seniors et les chômeurs de longue durée,
- elle a souligné la nécessité de centrer l'action sur l'individu, et pas le statu
- elle a reconnu l'importance de l'échelon régional comme niveau de décision, mais n'envisage pas de donner plus de pouvoirs aux Conseils régionaux : les branches professionnelles et les entreprises sont aussi des lieux de décision. C'est à l'Etat qu'il appartient de donner les orientations générales pour assurer l'égalité des tous les citoyens quelque soit leur région, en dialogue avec les partenaires sociaux et les Conseils régionaux,
- elle a insisté sur le rôle central du futur SPE (Service Public de l'Emploi, avec la fusion ANPE-ASSEDIC),
- elle a indiqué qu'une partie de la collecte des OPCA (Organismes Paritaires qui collectent une partie des fonds des entreprises pour la formation des salariés) serait gérée par le FUP (Fonds Unique de Péréquation national qui collecte les fonds non utilisés par les OPCA). Autrement dit, les accords entre partenaires sociaux et Conseils régionaux devront-ils passer par le contrôle du FUP, donc de l'Etat ?
- les OPCA seront réduits au nombre d'une dizaine, et pour cela, le seuil de collecte sera remonté à 100 millions€,
- pour la qualité de l'offre de formation, la mise en concurrence des organismes de formation est obligatoire (notre demande de prolongation du mode subvention pour l'AFPA semble donc être rejetée). Une labellisation de l'offre de formation doit cependant être discutée.

Le calendrier de la réforme est le suivant (avec toujours pour objectif une loi en début 2009) :

- fin juillet : remise à tous d'un document d'orientation générale de la réforme et demande aux partenaires sociaux de négocier sur:
 - l'évolution des OPCA
 - l'évolution des parcours, périodes et contrats de professionnalisation
 - la sécurisation des parcours
- en parallèle, négociation entre l'Etat et l'ARF à l'automne
- création de 3 groupes de travail technique sur :
 - la création d'un service public d'orientation tout au long de la vie, en lien avec le SPE, les territoires et les acteurs économiques,
 - l'achat et la labellisation des formations (on se demande sur quoi ce groupe va travailler, puisque les conclusions sont déjà données)
 - l'amélioration de la VAE (alors que la réforme la plus urgente serait d'harmoniser les certifications des différents ministères valideurs)

Tout cela n'est pas très rassurant, même si dans les couloirs, le gouvernement laisse entendre qu'on pourrait progresser sur la définition des SSIG si les Régions acceptent la réforme de la formation professionnelle. D'autre part, le gouvernement semble sérieusement embarrassé par les questions non réglées autour de l'AFPA : avenir des services psycho, propriété des bâtiments, avenir de l'hébergement et la restauration, ...